



Parcs
naturels
régionaux
de France

Une autre vie s'invente ici

parcs

LE MAGAZINE DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX
SEPTEMBRE 2022 — N° 90



Grand angle Natura 2000 : les parcs engagés pour la biodiversité

— p. 09

Histoire à partager La Hem remonte la pente

— p. 07

Rencontre Philippe Pointereau, cofondateur de Solagro

— p. 14

VUE SUR...

Sécuriser la production de fourrage

— Les éleveurs du Vercors constatent, ici comme ailleurs, une hausse des températures et un déficit de pluies. L'herbe pousse moins bien, le foin risque un jour de manquer. Le Parc du Vercors a constitué un groupe de travail avec des éleveurs pour imaginer des solutions d'adaptation à ces changements climatiques. Il s'agirait, entre autres, de diversifier les espèces de fourrage pour mieux répondre aux aléas, de semer des espèces plus résistantes au sec dans les prairies provisoires, voire de planter des arbres fourragers qui pourraient nourrir tant les chèvres que les bovins.

« Il va falloir rapidement tirer les leçons de cet été caniculaire avec objectivité et lucidité »

Michaël Weber

Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

#URGENCE Lors du quatrième sommet de la Terre, Jacques Chirac prononçait cette phrase célèbre : « *La maison brûle et nous regardons ailleurs* ». Été 2022, soit très exactement vingt ans après, notre maison brûle et impossible de regarder ailleurs. À la sécheresse s'ajoutent les incendies. Des feux partout, du nord au sud et d'est en ouest, touchant de nombreux Parcs naturels régionaux. Des feux d'une ampleur historique. Nous avons exprimé notre solidarité envers les pompiers professionnels et volontaires, comme nous l'exprimons envers les agriculteurs. Mais cela ne suffira pas. Il va falloir rapidement tirer les leçons de cet été caniculaire avec objectivité et lucidité. Il va surtout falloir imaginer des solutions qui nous permettront de nous adapter à ces nouveaux défis sans opposer lutte contre



© Barroch Salmanski

le changement climatique, nature et humains. Oui, l'urgence des convergences, thème de notre Congrès, est bien cette actualité.

#SOLUTIONS Des solutions, notre réseau en expérimente depuis plus de cinquante ans. Et notamment dans les sites Natura 2000. Ce grand réseau écologique, le plus vaste d'Europe, fête ses trente ans. Les Parcs s'y sont pleinement investis. Cela n'a rien d'étonnant concernant ce dispositif qui fait le pari de trouver, dans le cadre d'une relation de confiance et au travers de contrats librement consentis, les bons équilibres. Des solutions qui peuvent inspirer le reste du territoire. Face aux urgences que nous vivons, nous devons redoubler d'efforts et donner aux gestionnaires de ces sites de véritables moyens d'agir. ■

05 Territoires vivants

— Le label Haie en Normandie-Maine, une campagne de sensibilisation dans les Pyrénées catalanes, une expérience en bivouac en Chartreuse et des cours d'école végétalisées dans le Luberon. Le point sur les actualités des Parcs qui ont jalonné le semestre.

07 Histoire à partager

— Parc des Caps et Marais d'Opale : la Hem remonte la pente : histoire d'une reconquête écologique.

© PNR Narbonne en Méditerranée



09

Grand angle

— Depuis 30 ans, les parcs sont impliqués dans le réseau Natura 2000. L'enjeu : agir pour la préservation de la biodiversité.

14 Rencontre

— Philippe Pointereau, cofondateur d'une association qui accompagne les agriculteurs dans la transition énergétique, agricole et alimentaire.

16 Défi

— Aires protégées : comment les Parcs contribuent-ils à la préservation de la biodiversité ?

18 En pratique

— Un mode d'emploi de la signalisation routière dans les Parcs et le point pour la réduction des pesticides.

20 Découverte

— Le trésor caché des Templiers au Parc de la forêt d'Orient et le chemin des Loges de vignes dans la montagne de Reims.

22 Pêle-mêle

— Tour d'horizon des événements et faits marquants du réseau.




© Anne-Lore Mesnage

Portrait

— Brigitte Talon, chercheuse et présidente du conseil scientifique, éthique et prospectif du Parc des Baronnies provençales.


Parcs n° 90 – Septembre 2022
Directeur de la publication : Michaël Weber.
Rédacteur en chef : Eric Brua.
Coordinateur : Olivier André.
Comité de rédaction : Guillaume Aubin, Aline Brillu, Marie-Noëlle Cuevas, Vincent Dedieu, Yvon Brunelle, Cathy Marlas. Relecture : Valérie Petel et Compédit. Rédaction : Citizen Press et Jean-Luc Varin. Conception, conseil et réalisation : CITIZENPRESS
Impression : Compédit Beauregard.
ISSN : 0982 6246

Photo couverture : Capture d'un Pélobate cultripède lors d'une étude de la population par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Parc naturel régional du Luberon (Espèce protégée, étude Capture-Marquage-Recapture autorisée réglementairement).
© Orbisterre / David Tatin

 fb.com/FederationPNR

 @FederationPNR

 Youtube Fédération des Parcs

 Fédération des Parcs naturels régionaux de France



Retrouvez aussi Valeurs Parc et Destination Parcs :



DestinationPNR




Sélection d'actus
au sein des Parcs
naturels régionaux



© PNRFC

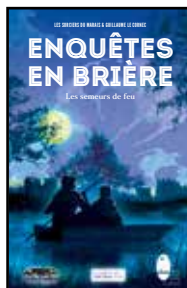
#QueLaMontagneEstBelle, une campagne du Parc des Pyrénées catalanes. Pour sensibiliser en chanson les habitants et les visiteurs aux bonnes pratiques en milieu naturel, 12 recommandations déclinées en affichettes et en spots radio parlent avec pédagogie de déchets, d'incendies, de cueillette de fleurs, de dérangement de la faune, de calme face au patou... C'est une telle réussite régionale que la Fédération des Parcs a décidé d'en faire une campagne nationale (cf. p. 22).

 **En Normandie-Maine, le label Haie valorise la filière bois-énergie et le Parc soutient cette démarche.** Les quatre agriculteurs locaux qui livrent la Maison du Parc en bois de chauffage (via la SCIC Bois Bocage Énergie) viennent en effet d'obtenir le label Haie. Ce dernier encadre les bonnes pratiques de gestion des haies bocagères et valorise ce bois dans une filière durable et locale.

#accessibilité
Découvrir, tous, la forêt des Ardennes — C'est à Renwez, en pleine forêt ardennaise, qu'a été créé un sentier d'interprétation accessible à tous, y compris aux personnes en situation de handicap moteur, auditif, visuel ou mental. Depuis cet été, il permet de découvrir la forêt, ses fonctions économiques, écologiques, sociales... On y apprend les différentes essences, la gestion forestière, la filière bois ainsi que la faune et la flore. Bref, tout ce qui constitue cet incroyable écosystème.

© PNR Ardennes

3 ARTISANS
TAILLEURS DE PIERRE DANS LE PARC DU PERCHE, QUI RESTAURENT LE PATRIMOINE BÂTI TRADITIONNEL, BÉNÉFICENT DÉSORMAIS DE LA MARQUE « VALEURS PARCS ». ILS REJOIGNENT 86 BÉNÉFICIAIRES D'AUTRES SECTEURS.



©PNR Brière

— Une quarantaine d'adolescents du Parc de Brière ont participé avec l'auteur jeunesse Guillaume Le Cornec à l'écriture d'un court polar écologique. Les héros, enquêteurs d'une guilde scientifique secrète, s'opposent aux puissances écocides partout où c'est nécessaire. Ce fut l'occasion pour ces adolescents de découvrir les patrimoines culturels et naturels de leurs communes.

#Éducation au territoire



© M. Frachisse PNR Chartreuse

Vivre l'expérience du bivouac en Chartreuse
Pour transmettre les valeurs du Parc auprès des jeunes qui le fréquentent l'été, le Parc, la Ville de Grenoble et son École nationale d'architecture ont installé sur le glacis sommital de la Bastille quatre cabanes pouvant

héberger douze personnes, un lieu couvert pour les repas d'une vingtaine de places, un point d'eau et des toilettes sèches. Six autres emplacements peuvent accueillir des tentes. Du 2 mai au 2 octobre, des gardiens de refuge de tout le département de l'Isère se sont relayés pour accueillir les groupes et les familles désireuses de vivre l'expérience unique et sensible d'une nuit en bivouac en pleine montagne, tout en apprenant à respecter ce qui les entoure.



#Paysage

En Scarpe-Escaut, un plan de paysage pour 5 sites humides

— En 2020, des habitants, des acteurs locaux, des élus et des partenaires extérieurs se sont impliqués dans la rédaction d'un plan de paysage concernant cinq sites du Parc considérés comme représentatifs des zones humides à préserver dans la vallée de la Scarpe. Ces derniers mois, ce travail a été mis en valeur par la conception de posters et de fiches. Chacune de ces dernières raconte l'histoire du site, fait état des usages dont il fait l'objet et pointe les dangers qui peuvent le fragiliser. Le plan de paysage est un dispositif national lancé en 2017 par le ministère de la Transition écologique et solidaire pour améliorer le cadre de vie des habitants. Ces actions de communication valorisent et font connaître ces lieux emblématiques auprès du public local.

Tableau de bord : coins de verdure dans les écoles



14 communes du Luberon se sont lancées dans l'aventure « Coins de verdure pour la pluie ». Un appel à projets initié par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et relayé par le PNR.



20 cours d'école sont concernées et la majorité a déjà engagé des travaux.

OBJECTIFS

1



Végétaliser les cours d'école pour les désimperméabiliser. Il s'agit d'infiltrer les eaux de pluie là où elles tombent et donc les déconnecter des réseaux.

2



Sensibiliser sur le sujet du cycle de l'eau et l'importance de l'infiltration.

LES ATOUTS D'UNE COUR VÉGÉTALISÉE



OFFRIR aux élèves un espace de récréation plus agréable.



LUTTER contre l'effet « îlot de chaleur ».



RÉDUIRE les effets du changement climatique : stockage de carbone, infiltration des eaux pluviales, protection de la biodiversité...

LE RÔLE DU PARC

Coordonner une étude groupée pour voir les possibilités de réaménagement à l'échelle de l'ensemble des communes.

Animer une démarche participative auprès de l'ensemble des acteurs, avec un important volet de coconstruction.

Accompagner les communes dans le montage du projet (sur les plans technique et financier).

Mettre en réseau les communes.

Développer un programme de sensibilisation : interventions dans les classes, formation, création d'outils pédagogiques autour des nouveaux usages de la cour et notamment « l'école dehors ».



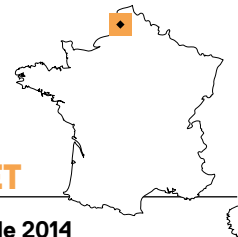
© Vincent Hanotin



© Vincent Hanotin

— Parc des Caps et Marais d'Opale Biodiversité, la Hem remonte la pente

La vie d'une rivière n'est pas un long fleuve tranquille. Même quand elle serpente dans une vallée largement préservée, sous un climat océanique tempéré. Même quand elle n'y côtoie qu'une quinzaine de mil-



PROJET

À partir de 2014

- _ **Reconquête écologique** de 60 kilomètres de cours d'eau.
- _ **Aménagement** d'une trentaine d'anciens moulins, barrages, piscicultures.
- _ **Remplacement** des seuils agricoles par des abreuvoirs clos.

liers de riverains, disséminés sur 23 communes... Au fil du temps, la Hem s'est couverte de 179 ouvrages au total, dont les plus imposants datent du XIX^e. Sur les 26 kilomètres qui relient sa source à la plaine artificialisée des Flandres et sur ses 34 kilomètres d'affluents, elle rencontre ainsi moulins, piscicultures, seuils agricoles et vinternes, destinés à inonder les prairies. Au point de ne plus pouvoir livrer passage à ses hôtes naturels les anguilles, saumons, truites de mer, chabots et autres lamproies marines en quête de lieux propices pour se reproduire. En de nombreux endroits, la Hem manque ainsi de courant et d'oxygène et le risque de crue s'intensifie. Une situation d'autant plus triste que la majeure partie de ces

ouvrages a désormais perdu sa fonction économique. En 2010, avec l'appui technique du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, son syndicat mixte de gestion¹ se lance à la reconquête de sa continuité écologique et pour la prévention contre les inondations. En 2014, après une série d'études, les travaux commencent...



LES PÊCHEURS FONT LES VITRINES

« La plus grande force de ce projet, c'est sa stratégie "de l'aval vers l'amont", souligne Élodie Maurice, animatrice gestion et continuité écologique sur la vallée de la Hem, pour le Parc. Nous remontons le courant, comme les poissons migrateurs qui recolonisent les milieux à mesure que nous levons les obstacles. C'est un excellent marqueur biologique et un

« La plus grande force de ce projet, c'est sa stratégie "de l'aval vers l'amont". Nous remontons le courant, comme les poissons migrateurs qui recolonisent les milieux à mesure que nous levons les obstacles. »

argument fort pour convaincre les propriétaires d'ouvrages réticents à appliquer la réglementation. Avec les pêcheurs, ils peuvent aller voir les nouveaux nids de ponte, constater si ça marche... » Au démarrage, la fédération de pêche départementale² s'est d'ailleurs emparée de plusieurs projets vitrines, dont la création des premiers abreuvoirs clos empêchant la divagation des troupeaux dans la rivière. Élodie Maurice a ainsi pu

très rapidement inviter les éleveurs riverains chez leurs collègues pionniers, ouvrant la voie à la multiplication de ces solutions. 150 abreuvoirs et 20 kilomètres de clôture ont depuis fait leur apparition le long de la Hem, stabilisant ses berges grâce à la réapparition et à l'enracinement, le plus souvent naturels, des saules et autres plantes de rives...

SEPT ESPÈCES DE LIBELLULES

Pour les projets plus complexes, et surtout plus coûteux, Élodie Maurice se charge de la recherche de financements, de l'organisation de la concertation – parfois jusqu'à l'enquête publique – et du choix de la maîtrise d'œuvre, demandant souvent des compétences rares. Ce n'est pas tous les jours en effet qu'on démantèle un barrage ou crée une rivière de contournement, qu'on efface un bief³, qu'on aménage une rampe en enrochement ou qu'on creuse un nouveau lit, méandres compris... Le nombre de parties prenantes techniques, financières et politiques est impressionnant⁴. Pour chaque projet, elles sont réunies en comité de pilotage. « La clé de la réussite, c'est la concertation, qui doit démarrer dès la réflexion initiale, insiste Élodie Maurice. Les communes et leurs habitants, notamment, ont leur propre vision des choses. Elle a toute sa place dans un projet bien conçu. » Moulin Loy à Zouafques, moulin bleu et minoterie

à Recques-sur-Hem, moulins Delzoïde, Leulenne et Vandroy à Tournehem-sur-la-Hem... à partir de 2016, les gros chantiers s'enchaînent jusqu'à l'inauguration, le 30 juin dernier, du nouveau site d'Audenfort, sur la commune de Clerques. Sans priver l'ancien moulin de sa cascade et de son charme, un bras de contournement ouvre d'un seul coup aux migrations dix kilomètres de cours d'eau et recrée, à la place d'une ancienne pisciculture, une zone humide où la biodiversité explose. En un seul printemps, trois espèces de batraciens et sept espèces de libellules y sont réapparues. Acquis par l'établissement public foncier le temps des travaux, le secteur reviendra ultimement à la commune et à ses habitants. Une pépite de plus dans leur patrimoine...

BIENTÔT RÉSERVE DE BIOSPHERE ?

« Aujourd'hui, six ouvrages demeurent à l'étude pour libérer le Sanghen, un affluent de la Hem à fort potentiel de biodiversité, ajoute Élodie Maurice. Nous serons alors quasiment au bout de ce projet hors norme par son ambition. Nous avons été cités en exemple au 9^e forum mondial de l'eau à Dakar en mars. Nous sommes en mesure de prétendre au label "Sites rivières sauvages", si difficile à obtenir. La suite ? Intégrer la réserve de biosphère du marais Audomarois, de l'Aa et de la Hem, pour élargir cette belle dynamique à l'ensemble des pratiques économiques et sociétales. » La Hem a déjà tant d'une vallée des merveilles... ■

1. Le Symvahem. Syndicat mixte de la vallée de la Hem, titulaire de la compétence Gernapi, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.
2. La FDAAPPMA62, Fédération départementale des associations agréées de pêche et de protection des milieux aquatiques du Pas-de-Calais.
3. Canal de déviation qui conduit l'eau vers la roue du moulin.
4. Parmi les incontournables, le syndicat mixte et la fédération de pêche, l'Agence française pour la biodiversité, l'Agence de l'eau Artois-Picardie, la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), le Conseil régional des Hauts-de-France, l'Union européenne, via les fonds Ferret, le Département du Pas-de-Calais, les maires et élus, les propriétaires privés concernés.
5. Structure de branchages enchevêtrés à fort développement racinaire favorable à l'absorption des eaux de ruissellement.



Élodie Maurice, animatrice gestion et continuité écologique sur la Vallée de la Hem au Parc des Caps et Marais d'Opale.

© PNR



Sur le site de l'ancienne pisciculture d'Audenfort à Clerques, un contournement a été créé pour la bonne circulation des espèces.

© PNR

ZOOM SUR...

...LABORATOIRE D'AGROÉCOLOGIE

Délimitée par des coteaux calcaires, la vallée de la Hem se présente comme un cirque géologique où « tout part à la rivière ».

Pour assurer la qualité de celle-ci, un travail d'ensemble sur le ruissellement et l'érosion – et donc sur la qualité fonctionnelle des sols et les pratiques agricoles – est indispensable. Aussi le Parc naturel régional y conduit-il un projet inédit

mobilisant 17 agriculteurs cultivant 18 % de la surface agricole. Depuis cinq ans, ils reboisent, replantent des haies et des fascines⁵ et expérimentent des méthodes de culture améliorant la structure et la vie des sols. Le Parc soutient aussi le maintien du pâturage sur les pentes non cultivées. Aux dernières analyses, la qualité de l'eau de la Hem s'était nettement améliorée.



Natura 2000

Les Parcs engagés pour la biodiversité

La France compte 1 756 sites Natura 2000, couvrant près de 13 % de la surface terrestre de métropole. Depuis son origine, il y a 30 ans, les Parcs naturels régionaux sont fortement impliqués dans ce dispositif en œuvrant pour la préservation des espèces et des milieux naturels et en mobilisant acteurs et élus locaux.

3 raisons de lire ce dossier

1

CONNAÎTRE
les enjeux
et le fonctionnement
du réseau Natura 2000.

2

DÉCOUVRIR
les actions mises en place par
les Parcs pour la préservation
de la biodiversité.

3

FAIRE LE BILAN
de 30 ans d'actions.

BIODIVERSITÉ Natura 2000 fête ses 30 ans

En mai 1992, l'Union européenne a décidé d'agir massivement pour conserver la faune et la flore sauvages. Pour les Parcs naturels régionaux français, qui représentent à eux seuls 27,4 % de la surface terrestre du réseau Natura 2000, c'est depuis l'occasion d'impliquer les élus, les acteurs locaux et la population dans la préservation de leur patrimoine naturel. Quelques belles histoires de terrain et un bilan plutôt positif.

C'est à la Conférence des Nations unies à Rio de Janeiro en 1992 que l'Union européenne marque son engagement pour un développement durable avec la création d'un vaste réseau écologique destiné à conserver la biodiversité à l'échelle européenne : Natura 2000. Il s'agit de prendre en compte cet enjeu sans exclure les activités humaines, ce qui est parfaitement cohérent avec la vocation des Parcs naturels régionaux de France. C'est une des raisons pour lesquelles ils se sont fortement impliqués dans le dispositif dès son origine. Les directives européennes « oiseaux » et « habitats-faune-flore » fixent les objectifs à atteindre et identifient les habitats et espèces à préserver.

La France compte aujourd'hui 1 756 sites Natura 2000, couvrant près de 13 % de la surface terrestre de métropole. Leur gestion repose sur un document d'objectifs, sur une animation territoriale et sur la signature de contrats entre acteurs locaux et l'État pour conserver ou restaurer les habitats et espèces présents dans les sites Natura 2000. Leur gouvernance est assurée par les acteurs du territoire au moyen d'un comité de pilotage présidé à 60 % par un élu.

Plus de 40 % des sites sont animés par quatre réseaux principaux : les Conservatoires d'espaces naturels, les Parcs naturels régionaux, les Réserves naturelles et les Grands sites de France. Ensemble, ils ont créé un interréseau dont l'objectif principal est de mobiliser et de faire se rencontrer les élus Natura 2000.

NOURRIR LES VAUTOURS DANS LE VERDON

Depuis quinze ans, le Parc du Verdon anime six sites Natura 2000 et a accompagné la mise en place de 14 contrats (surtout auprès de propriétaires privés ou de communes, mais aussi auprès de l'Office national des forêts, d'EDF ou du Conservatoire du Littoral). Parmi ces

contrats, la création de placettes d'équarrissage chez les éleveurs en faveur des vautours, la protection d'une grotte pour les chauves-souris ou la restauration d'un marais. Les agriculteurs ont, quant à eux, pu bénéficier de mesures agro-environnementales et préserver ainsi 330 hectares de cultures favorables à l'Outarde canepetière, l'un des oiseaux les plus menacés des plaines agricoles, et 1 800 hectares de pelouses pastorales riches en plantes rares, papillons et oiseaux, notamment en altitude dans les estives.

SAUVER UNE TOURBIÈRE DANS LES LANDES DE GASCOGNE

Le Parc des Causses du Quercy tente l'appropriation de Natura 2000 par les élus et les habitants. Il propose chaque année des formations techniques sur l'intérêt des vieux arbres dans la gestion forestière ou la gestion pastorale en site Natura 2000. Pour les classes du territoire, il imagine des programmes éducatifs, *via* des éditions, pour faire découvrir



© PNR Pilat



Le Parc du Pilat mise sur une communication active auprès des élus, ici en visite de site.

aux élèves les différents milieux naturels et les espèces des sites Natura 2000 du Parc. Sur la commune de Pissos, dans le Parc des Landes de Gascogne, les élus locaux se sont intéressés à une tourbière de plus de 10 hectares ayant subi les effets de vieux incendies et du rabattement saisonnier de la nappe. Ils voulaient y faire un plan d'eau. Avec l'aide du Parc et d'un contrat Natura 2000, ils ont accepté d'attendre les conclusions d'une étude fonctionnelle et hydrologique qui a permis d'orienter les travaux susceptibles de réactiver la spécificité de cette tourbière. Selon les effets locaux du climat, on peut espérer, après plusieurs années, le retour sur ce site des sphaignes, des linaigrettes, des droseras, des bécassines, des libellules, des papillons...

RETARDS DE FAUCHE EN PÉRIGORD-LIMOUSIN

En Périgord-Limousin, le parc s'est engagé en 2020 dans une étude pour évaluer l'efficacité des mesures de retard de fauche en « prairies

maigres de fauche ». Depuis 2008, une aide aux agriculteurs est proposée pour retarder la fauche et tenter de maintenir ainsi ces prairies d'intérêt communautaire. Cette étude compare pendant cinq ans trois prairies où la fauche a été retardée et trois autres fauchées à la période habituelle. En 2022, troisième année de l'expérience, le parc a fait de belles découvertes botaniques qui lui avaient échappé auparavant.

En avril dernier, dans la Région Grand Est, le Parc de Lorraine a accueilli une rencontre des élus Natura 2000. Il a été question des chantiers participatifs de restauration des pelouses calcaires, de mesures de protection et de valorisation des prairies, de sensibilisation à la présence d'espèces menacées...

Au-delà de la préservation des espèces sur des sites précis, il s'agit de faire en sorte que le sujet du déclin de la biodiversité interpelle l'ensemble de la population, à commencer par les élus locaux. C'est pourquoi le Parc du Pilat a imaginé une stratégie de communica-

tion spécifique à Natura 2000, en organisant une journée d'étude pour une quarantaine d'élus locaux, ou en réalisant une exposition sur les espèces présentes sur les quatre sites Natura 2000 du Pilat – six panneaux ont été prêtés aux organisateurs de manifestations, aux communes concernées, aux écoles, aux prestataires touristiques.

L'interréseau évoqué plus haut permet justement de partager ces expériences et ainsi en favoriser le transfert. Le Parc des Pyrénées catalanes a, par exemple, mis en place un bureau des élus Natura 2000 où seize personnes sont désignées par les communautés de communes qui définissent les axes de travail à privilégier. Il s'agissait à l'origine d'une action imaginée par le Syndicat mixte de la baie de Bourgneuf.

UN BILAN NUANCÉ, MAIS POSITIF

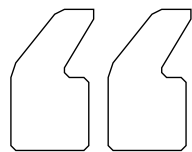
Certes, globalement, l'Union européenne ne prétend pas avoir restauré la biodiversité détruite au cours des trente dernières années. Certains parcs ont même constaté à certains moments une démobilitation des acteurs locaux.

Mais les 30 ans d'expérience offrent un recul suffisant pour apprécier son efficacité. Ainsi, les actions de gestion réalisées dans le cadre de contrats Natura 2000 permettent d'améliorer significativement l'état de conservation d'une partie des habitats et des espèces ciblées par les directives européennes. La présidence des comités de pilotage par des élus locaux est aussi un véritable atout : ils connaissent les enjeux territoriaux et entraînent la confiance des acteurs locaux. Néanmoins, l'érosion de la biodiversité continue et les efforts doivent être poursuivis pour limiter les pressions et améliorer la prise en compte de la biodiversité dans les politiques locales, facteur clé de réussite. Le transfert d'une partie des compétences de la gestion des sites Natura 2000 aux Régions doit contribuer à cet enjeu. ■



© Emmanuel Boitier

Vincent Calvel, éleveur dans le Parc du Haut-Languedoc.



Je suis éleveur-producteur de fromages de chèvre et de brebis viande dans les forêts méditerranéennes du

Haut-Languedoc. Je travaille beaucoup sur les sous-bois, pour diversifier les essences, pour les éclaircir et ainsi provoquer la pousse d'herbe, d'arbustes et d'arbres qui offrent à mes bêtes une variété de nourriture adaptée à leur régime, au climat – une vraie contrainte –, aux saisons. Elles ne mangent rien d'autre. De plus, ça favorise la biodiversité. Dans les chênaies denses que j'éclaircis, je vois revenir les chauves-souris, les rapaces car ils peuvent à nouveau chasser les insectes, les araignées, les rongeurs et les serpents qui se sont réinstallés au sol. Tout ce travail permet aussi une augmentation de l'humus par stabilisation des sols et une lutte contre l'incendie. Et comme je suis sur un site Natura 2000, j'en profite ! L'équipe du Parc m'aide à maintenir, voire à enrichir, la biodiversité du territoire. Je bénéficie du soutien scientifique de spécialistes de l'agroforesterie, de cabinet d'études, entre autres. Bref, je suis aidé et conseillé sur l'objet même de mon travail. Natura 2000 contribue aussi financièrement à compenser des travaux que nous faisons déjà, mais qui ne sont pas immédiatement rentables. Cela m'a permis de stabiliser un emploi : un saisonnier qui m'aidait l'été à la traite et à faire les foin. J'ai pu l'embaucher toute l'année à des travaux qui n'apportent pas de bénéfices dans l'immédiat, mais qui sont très utiles à long terme à plusieurs titres. »

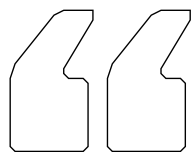


La protection des espèces, ici une libellule (*Calopteryx xanthostoma*), et de leurs habitats est au cœur de la démarche Natura 2000.



© DR

Jean-Luc Blaise, vice-président du Parc des Pyrénées Catalanes, porte-parole de la mission interréseau.



Plus que porte-parole, je suis l' élu référent de cet interréseau qui regroupe les Conservatoires d'espaces naturels,

les Parcs naturels régionaux, les Réserves naturelles et maintenant les Grands sites. Ce sont ces quatre réseaux qui gèrent plus de 40 % des sites Natura 2000. J'anime le comité national des élus et nous formons un comité national de pilotage avec les directeurs des réseaux. Nous sommes aidés par Aurélie Philippeau qui coordonne cet interréseau. Il s'agit de faire remonter auprès de l'État les problèmes rencontrés dans les sites Natura 2000, d'organiser des réunions pour les élus (60 % des comités de pilotage sont présidés par un élu), d'initier des relations avec les Régions, de mener une concertation permanente avec les responsables des territoires, de fournir une vision nationale globale de l'avancement de l'action des sites Natura 2000... C'est passionnant pour moi, élu pyrénéen, maire de Mantet, car cela m'amène par exemple à participer à des séminaires nationaux ou à des auditions par des parlementaires pour faire remonter les difficultés rencontrées par les élus. L'interréseau édite également une lettre d'information et nous valorisons des retours d'expériences sous forme de « belles histoires ». L'ensemble de ce travail témoigne d'une vraie volonté de coordonner l'action de ces acteurs très différents mais qui travaillent tous à la sauvegarde de la biodiversité en Europe. »



Le Parc des Caps et Marais d'Opale entreprend des actions de gestion des pelouses calcicoles classées Natura 2000 : ici par des moutons boulonnais sur le coteau d'Audrehem.



© Casquet Juliane / PNR Haut Languedoc

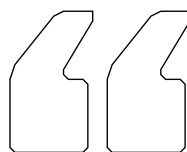


© PNR Ceps et Marais d'Opale François Millet



© Przemyslaw Oginski

Jérémie Crespin, chargé du suivi de l'application des directives Nature par la France à la Direction générale de l'environnement à la Commission européenne.



Natura 2000 est le plus grand réseau au monde de territoires protégés, créé par l'Union européenne en 1992 en même temps que le programme Life pour son financement.

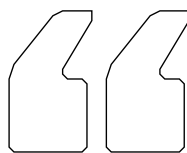
Trente ans plus tard, le bilan est positif, mais avec des nuances. Nous avons réussi à stopper la détérioration de la biodiversité sur les sites, mais pas encore à restaurer celle qui a disparu. Nous avons connu des succès avec le retour des vautours et des grands mammifères par exemple, mais ce n'est pas suffisant. Il nous faut protéger davantage, notamment en

élargissant la protection à 30 % des terres et mers. Une loi pour la protection de la nature, proposée fin juin par la Commission, se donne l'objectif de mettre en œuvre des mesures de restauration de la biodiversité sur 20 % du territoire européen en 2030. 10 % du budget européen doit aussi être consacré dès 2026 à la biodiversité. Concernant la gouvernance, elle doit impliquer les acteurs locaux qui connaissent bien le terrain. La régionalisation de Natura 2000 peut être bénéfique mais elle peut aussi entraîner des problèmes de cohérence, des inégalités de traitement entre territoires peuvent se créer. Le système français permet aux élus locaux de s'approprier davantage la démarche Natura 2000 que dans d'autres pays où son application est très verticale. Ce système français est souvent cité comme un bon exemple, mais l'efficacité de la gestion doit encore s'améliorer par un niveau d'ambition supérieur et par plus d'efforts pour protéger au-delà du réseau, sur tout le territoire français. »



© Jean-Christophe Verhaegen

Franck Leroy, vice-président de la Région Grand Est.



Le Parlement a décidé de transférer aux Régions une partie des compétences d'État pour la gestion des sites Natura

2000, et on ne peut que s'en réjouir. Dans la Région Grand Est, 60 % des sites Natura 2000 sont gérés directement par les élus locaux, cela va dans le sens de l'Histoire. Nous sommes cependant déçus car ce transfert est partiel. Nous n'avons pas la main sur la définition des nouvelles zones, par

exemple, alors que nous serions qualifiés pour le faire. L'État est réticent à se dessaisir de prérogatives au bénéfice des instances décentralisées. D'autre part, quand on transfère des compétences, il ne faut pas oublier de transférer les moyens qui vont avec. En France, ce n'est pas toujours le cas. Heureusement, la Région bénéficie d'un programme Life européen pour gérer les zones Natura 2000. Cela nous a permis de créer un Institut régional de formation des élus locaux. 500 élus du Grand Est travaillent ainsi sur l'écologie, l'aménagement, les énergies renouvelables, la biodiversité, etc. Et puis nous avons la chance de compter six Parcs naturels régionaux, avec 870 communes devenues des références sur la biodiversité. C'est la Région toute entière qui en profite. »



Philippe Pointereau

« Il faut atteindre 50 % de bio en 2030. C'est urgent »

À la fois agronome et naturaliste, Philippe Pointereau travaille encore pour l'association qu'il a cofondée en 1981 à l'accompagnement des agriculteurs et des territoires dans la transition énergétique, agricole et alimentaire.

Comment est née votre entreprise, Solagro, dont vous êtes cofondateur ?

Philippe Pointereau : Au départ, c'est une association créée par des enseignants et des étudiants des trois écoles d'agronomie de Toulouse, dont la mienne, pour traiter de questions énergétiques en agriculture. 40 ans plus tard, l'association travaille toujours sur la transition énergétique, mais aussi agricole et alimentaire, car tout se tient. Nous sommes aujourd'hui 40 salariés.

Vous êtes restés en association loi 1901. Pourquoi pas une société coopérative par exemple ?

PH. P. : Parce que nous avons toujours voulu mobiliser d'autres acteurs que les salariés au travers des adhérents et des administrateurs et participer activement aux réseaux

associatifs comme France Nature Environnement, dont j'ai été administrateur pendant 17 ans, ou le Comité de liaison énergies renouvelables. Nous avons toujours voulu accompagner les acteurs de terrain engagés dans la transition : les agriculteurs, les coopératives, les élus, les parcs, les métropoles comme celles de Rennes ou de Valence et de plus en plus souvent, maintenant, des entreprises leaders dans l'agriculture biologique.

On parle beaucoup d'agriculture biologique et d'agroécologie. Quelle est la différence ?

PH. P. : L'agroécologie cherche à minimiser l'usage de toutes les ressources fossiles, les engrais chimiques, l'azote, le phosphore, le pétrole, les pesticides. C'est aussi une agriculture qui ne menace pas les ressources naturelles,

comme l'eau, aujourd'hui très impactée par les herbicides presque partout hormis en montagne. Une agriculture, aussi, qui ne menace plus la biodiversité, alors qu'on sait, d'après les travaux du Museum national d'histoire naturelle, que la population des oiseaux de plaines comme l'alouette ou la perdrix est en train de s'effondrer. L'agroécologie, ce n'est pas un cahier des charges, ce sont des principes que met en œuvre l'agriculture biologique, mais il y a des systèmes de polyculture et d'élevage en montagne qui appliquent les principes de l'agroécologie sans être en bio.

Le biologique lui, c'est zéro produit chimique, pas d'engrais azoté chimique ni de pesticides de synthèse et c'est un label avec, pour le coup, un cahier des charges très précis et très strict. Pas d'OGM, des contraintes sur l'élevage, etc. Cela oblige cette agriculture-là à être innovante et cela veut dire qu'elle devance les enjeux à venir parce que normalement nous devrions nous passer de pétrole d'ici à 28 ans. Or, l'azote chimique est fabriqué à partir de gaz naturel, qui vient à 50 % de Russie ou de ses pays voisins. Vous voyez que l'avenir immédiat va être très compliqué ! Dès l'automne 2022, les prix de l'énergie vont flamber. L'agriculture biologique, c'est évident, ouvre la voie à l'agriculture de demain.

Le souci, c'est de trouver les leviers qui vont aider les agriculteurs à abandonner les intrants, non ?

PH. P. : L'argument principal est économique. Ces exploitants qui pratiquent une agriculture de qualité, les AOP, la bio, s'en sortent très bien financièrement. La réduction des intrants, ce sont des charges en moins ; leurs produits sont de meilleure qualité, ils se vendent donc plus cher et cela compense largement les baisses éventuelles de rendement. N'utiliser que des intrants biologiques et se passer de pesticides en jouant sur l'équilibre entre les ravageurs des cultures et leurs prédateurs, tout cela provoque une certaine baisse de rendement, en effet. Mais ce que nous disons dans notre scénario prospectif Afterre2050, c'est que pour des questions d'environnement et de santé publique, il va falloir aller vers un régime alimentaire plus végétal et donc plus économe en terre, en réduisant la consommation de porc, de volaille, de bœuf et de produits laitiers. Il s'agit d'appliquer les recommandations du plan national Nutrition santé pour nourrir correctement tous les Français, tout en

BIO EXPRESS

1981

À 26 ans, cofonde l'association Solagro.

1982

Obtient son diplôme d'ingénieur agronome.

1985

Est embauché par son association où il travaille encore. Devient administrateur de France Nature Environnement en charge des forêts jusque en 2002.

1994

Parution de *Arbres des champs* avec Didier Bazile (Solagro).

2002

Il devient président de l'Alliance Paysans-écologistes-consommateurs.

2005

Parution de *Forêts* (Gallimard).

2013

Parution du scénario *Afterres 2050* (Solagro).

2018

Parution de *Le Revers de notre assiette* (Solagro).

Depuis 2016

Administrateur de la fondation Terre de liens sur les questions de foncier et d'installation, de l'Association française d'agronomie et de paysages de l'après-pétrole.

2022

Parution de *La face cachée de nos consommations* (Solagro).

réduisant les pressions sur les ressources naturelles, l'eau et la biodiversité.

Ce qui permet, en plus, de lutter contre l'obésité.

PH. P. : Oui, l'obésité, et aussi toutes les maladies chroniques que sont les cancers, les maladies cardiovasculaires, le diabète de type 2... On a montré clairement dans le cadre du projet BioNutriNet que les personnes qui consomment beaucoup de produits bio réduisent leurs risques de cancer de 25 %. Ce n'est pas rien.

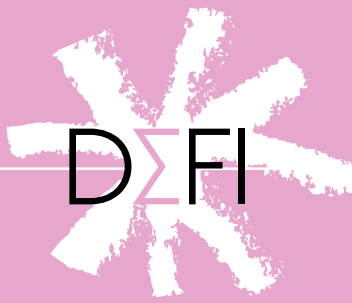
Vous travaillez avec beaucoup de parcs ?

PH. P. : Très souvent, oui. Récemment avec le Parc du Pilat et ceux des Hauts-de-France sur le projet de paiement pour services environnementaux. Nous travaillons aussi avec le Parc de l'Aubrac sur l'adaptation aux changements climatiques avec la coopérative agricole « Jeune Montagne » à Laguiole. Avec l'Agence Inital Paysagistes, nous avons imaginé le paysage d'Afterres2050 du Parc du Golfe du Morbihan. Ce sont des territoires intéressants qui développent des produits de qualité et cela se retrouve dans la qualité des paysages.

Quelle est la responsabilité des parcs sur tous ces sujets ?

PH. P. : Je crois qu'ils doivent continuer à avoir beaucoup d'ambition. Ça urge et nous avons déjà perdu trop de temps. Je pense qu'ils devraient viser un objectif de 50 % de bio minimum d'ici à 2030 en jouant, comme ils le font déjà, sur les leviers que sont la restauration collective, la restauration locale, l'alimentation, l'éducation, la biodiversité... Tout se tient, je vous le confirme. ■

“Pour des questions d'environnement et de santé publique, il va falloir aller vers un régime alimentaire plus végétal et plus bio.”



STRATÉGIE NATIONALE POUR LES AIRES PROTÉGÉES

Comment les Parcs contribuent-ils à la préservation de la biodiversité ?

La biodiversité mondiale, marine comme terrestre, s'érode, y compris en France. La Stratégie nationale pour les aires protégées (SNAP) 2030 a pour ambition de contribuer à enrayer le phénomène en développant le réseau d'aires protégées sur l'ensemble du territoire. Un enjeu, un défi même, pour les 58 Parcs naturels régionaux, qui sont désormais tous considérés comme des aires protégées.

Publiée en 2021, la SNAP 2030 succède à la SCAP (Stratégie de création des aires protégées) 2009-2019. Son objectif est de couvrir au moins 30 % du territoire national par des aires protégées (objectif déjà atteint) et 10 % par des « zones de protection forte »¹ (ZPF, 1,9 % à ce jour). Elle porte aussi des ambitions qualitatives en termes de gestion des aires protégées ou d'atténuation et d'adaptation au changement climatique (voir infographie). Pour mettre en œuvre cette stratégie, un premier plan d'action national a été publié, qui sera décliné en plans d'action territoriaux dans chaque région, dans une démarche de coconstruction.

C'est ici que les Parcs ont un rôle à jouer ! Les 58 Parcs sont désormais tous reconnus comme des aires protégées, et à eux seuls, ils couvrent déjà 19 % du territoire. Un statut qui les oblige à s'engager davantage, avec toutes les forces vives de leur territoire, pour réduire les pressions sur la biodiversité.

RÉVISION DES CHARTES

Première étape pour concrétiser cette ambition : l'intégration de ces enjeux dans les chartes, des projets de territoire qui engagent l'État, les collectivités et une multitude d'acteurs. « Nous avons trop longtemps réduit l'action biodiversité à la seule protection des milieux naturels et des



© Gettyimages

— MONT-VENTOUX

Une charte axée sur la biodiversité

Lors de la rédaction de sa première charte (2020-2035), le Parc du Mont-Ventoux a intégré les enjeux de protection de la biodiversité dans différentes thématiques.

Un des axes concerne la promotion « de pratiques agricoles et pastorales respectueuses de l'environnement » avec la mise en œuvre de mesures incitatives agro-environnementales et l'accompagnement des acteurs de la filière. On trouve aussi des dispositions pour préserver les sites naturels de la surfréquentation touristique, accompagner des propriétaires forestiers vers des pratiques plus durables, sensibiliser des publics à la biodiversité ou encore contre l'étalement urbain.

Pour le Parc, l'ambition est d'accompagner les acteurs du territoire dans leurs projets de développement en trouvant « les moyens de ne pas scier la branche sur laquelle ils sont assis » !

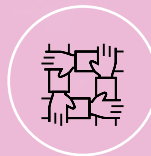
espèces, reconnaît Michaël Weber, président de la Fédération. La biodiversité doit être présente dans chaque champ thématique porté par les Parcs : que ce soit en termes d'urbanisme, de tourisme, d'agriculture, de gestion forestière, d'énergie... »

Les Parcs ont aussi un rôle à jouer pour atteindre l'objectif de 10 % de ZPF. Le réseau y contribue déjà fortement : 43 % de la surface terrestre métropolitaine des réserves naturelles françaises sont situés dans un Parc. Mais il y a encore des projets concertés de ZPF en attente de classement.

Pour mener à bien ces missions, les Parcs disposent de solides atouts. « Parce qu'ils sont pilotés par les élus locaux, les Parcs ont une vraie légitimité pour faire bouger les lignes. Ils jouent un rôle essentiel de médiation reconnu au sein des territoires. Enfin, ils regroupent en leur sein des équipes pluridisciplinaires avec des compétences dans tous les domaines d'action. Ce sont autant d'atouts qui vont permettre aux Parcs d'être encore plus exemplaires et innovants en matière de préservation de la biodiversité », conclut Michaël Weber. ■

1. Un décret du 12 avril 2022 définit ce qu'est une ZPF. Il s'agit de sites protégés réglementairement (réserves naturelles, arrêtés préfectoraux de protection, réserves biologiques, cœurs de parcs nationaux...) ou foncièrement (terrains du Conservatoire du littoral et des Conservatoires d'espaces naturels, espaces naturels sensibles des départements...), voire contractuellement (obligations réelles environnementales).

LES OBJECTIFS
DE LA STRATÉGIE
NATIONALE DE
PROTECTION DES
AIRES PROTÉGÉES



AMÉLIORER QUALITATIVEMENT
LE RÉSEAU ACTUEL



Gestion efficace et adaptée du réseau d'aires protégées

Accompagnement des activités durables

Intégration territoriale et citoyenne

Renforcement de la coopération à l'international

Financement des aires protégées

Rôle des aires protégées dans la connaissance de la biodiversité.



DÉVELOPPER LE RÉSEAU,
POUR LE PRÉPARER AUX
CHANGEMENTS GLOBAUX



AIRES PROTÉGÉES

- Objectif : 30 % du territoire national et des eaux maritimes

ZONES DE PROTECTION FORTE

- Objectif : 10 % du territoire national et des eaux maritimes

© DR



3 questions à

MATTHIEU PAPOUIN SOUS-DIRECTEUR À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AMÉNAGEMENT, DU LOGEMENT ET DE LA NATURE

— **Quel est l'enjeu de la SNAP 2030 et en quoi diffère-t-elle de son prédécesseur, la SCAP ?**

L'ancienne SCAP ne concernait que les protections fortes en zone terrestre et en métropole uniquement. Et nous avons une autre stratégie des aires marines protégées. L'un des grands enjeux de la SNAP est d'harmoniser cela avec une stratégie en terre et en mer et qui englobe la métropole et l'outre-mer.

— **Qu'est-ce que les plans d'action territoriaux ?**

Ils sont élaborés par les préfets en étroite concertation avec les acteurs locaux, dont les PNR, qui doivent s'approprier le plan d'action national et le décliner au niveau régional. Leur rôle est notamment de proposer de nouvelles zones de protection forte, pour atteindre l'objectif du 10 %. À côté de cela, on laisse une forte subsidiarité aux territoires pour qu'ils puissent décider eux-mêmes des actions qu'ils souhaitent mettre en œuvre au niveau de leur région. Ces plans seront finalisés à la fin de l'année.

— **Comment les Parcs peuvent contribuer ?**

Les Parcs sont explicitement reconnus comme des aires protégées, ce qui n'était pas le cas avant. Ils peuvent apporter leur connaissance dans plusieurs domaines. Par exemple, en matière de développement économique, un des objectifs de la stratégie, les Parcs ont vocation à accompagner les filières dans des projets d'agriculture ou de sylviculture durable, dans la valorisation de produits, comme avec la marque Valeurs Parc... Et sur le volet de la biodiversité, les PNR ont vocation à contribuer à développer le réseau des zones de protection fortes.

RÉGLEMENTATION

Signalisation routière dans les Parcs : mode d'emploi

1 La signalisation, c'est quoi ?

Sur les routes et les autoroutes, plusieurs types de panneaux permettent aux usagers de suivre l'itinéraire qu'ils se sont fixé et de se repérer. Cette signalisation répond à une réglementation précise et est définie par l'État ou les Départements selon un schéma directeur de jalonnement. Les panneaux sont financés par les gestionnaires des voies concernées. Il s'agit en général des collectivités locales ou de concessionnaires privés, pour les autoroutes. C'est compliqué, alors la Fédération des Parcs a édité un guide, dont voici quelques clés.

2 Sur la route, quels sont les différents types de signalisation dans et à proximité des PNR ?

Les panneaux directionnels, souvent en forme de flèche, indiquent l'itinéraire à suivre. Les panneaux de localisation et d'identification, en marron, signalent l'entrée dans le Parc. Les panneaux d'intérêt culturel et touristique informent de la proximité d'un site attractif et ouvert à la visite (comme par exemple la Maison du Parc). À cette signalétique s'ajoute la signalisation d'information locale (SIL) qui oriente vers un service ou un équipement (hôtel, restaurant). Ou encore le Relais d'information service (RIS), souvent constitué d'un plan.

3 Et sur l'autoroute ?

Des panneaux d'animation culturelle et touristique sont placés en bordure des autoroutes pour y rompre la monotonie. Ils comportent un message texte et graphique et sont situés à moins de 30 km du site concerné. Leur implantation est décidée par le préfet de Région, sur proposition du maître d'ouvrage et du gestionnaire de l'autoroute, en concertation avec les demandeurs ou organismes concernés. Ils doivent répondre à des règles strictes d'implantation. C'est pourquoi il est parfois difficile pour les Parcs de bénéficier de ces panneaux.



© Cld

Les principaux panneaux des PNR



→ ID15a

C'est l'idéogramme propre aux PNR. Il s'agit d'un ovale marron dans lequel on va retrouver l'emblème du Parc. L'ID15a est présent par exemple sur les panneaux directionnels.

d'une illustration et la direction à suivre.

→ H12 et H13

Ce sont les panneaux touristiques illustrés placés sur le bord des autoroutes.

→ E33a

Rectangulaire et marron, il signale l'entrée dans le Parc. On y trouve aussi le logo du Parc. Le E33b signale, quant à lui, une « commune du parc ». Il est situé juste après le panneau d'entrée dans l'agglomération.

→ CE

Reconnaisables à leur forme carrée au contour bleu, indiquent une trentaine de services bien spécifiques comme une aire de pique-nique ou un point de vue.

→ H31

Il signale un site particulier, comme la « Maison du parc ». Situé dans un rayon de 15 km, il mentionne le site accompagné

→ Guide disponible sur le centre de ressources en ligne de la Fédération des Parcs

[https://www.parc-naturels-regionaux.fr/sites/federationpnr/files/document/centre_de_ressources/Signaler un PNR sur les routes et autoroutes - WEB.pdf](https://www.parc-naturels-regionaux.fr/sites/federationpnr/files/document/centre_de_ressources/Signaler_un_PNR_sur_les_routes_et_autoroutes_-_WEB.pdf)

Agir pour la réduction des pesticides



© Cbtd

Des principes actifs de réduction

Tous les Parcs aident à réduire l'utilisation des pesticides. Ils n'ont pas le pouvoir d'interdire, mais le devoir de convaincre et d'aider, d'abord les agriculteurs à être moins dépendants des produits chimiques par des mesures agroenvironnementales, des plans de développement de l'AB, des programmes de recherche ou d'expérimentation, avec l'aide des vétérinaires pour une moindre utilisation des antibiotiques par les éleveurs. Dans les espaces verts des collectivités locales, l'usage des pesticides est interdit depuis 2017. Mais il faut former les élus et les agents à des solutions alternatives, les aider à s'équiper du matériel adéquat et élaborer des outils de communication destinés aux habitants. Pour les jardiniers

amateurs, il s'agit essentiellement d'informer sur les risques liés à l'utilisation des pesticides et les solutions alternatives. Enfin, sur les routes, les voies ferrées, les voies navigables, il s'agit de former les agents techniques à une gestion différenciée avec usage le plus limité possible de pesticides.

Des difficultés à surmonter

Un cimetière avec des herbes folles, « ça ne fait pas propre ». Les habitudes sont difficiles à changer. Pour les jardiniers comme pour les agents des espaces verts, moins de phyto égale plus de contraintes, plus de temps passé et les équipements alternatifs « coûtent trop cher ». Pour les agriculteurs se rajoute la question de la baisse des rendements. Les résultats de l'action ne peuvent pas être rapides.

Convaincre et aider

Les pesticides sont efficaces dans la protection des cultures et l'entretien de différents espaces mais ils dégradent la santé de tout l'écosystème, humains compris. C'est donc une préoccupation majeure pour les Parcs.

Pesticides, produits phytos, de quoi parle-t-on ?

Pesticide est un terme générique désignant deux catégories de produits qui se distinguent davantage par leur usage que par leur composition.

1. Les produits phytopharmaceutiques, que l'on appelle aussi phytosanitaires, sont les insecticides, les fongicides et autres herbicides qui protègent les cultures.
 2. Les produits biocides sont utilisés pour des raisons d'hygiène et de protection : eau de Javel, produits de traitement du bois contre les champignons, « barrières à insectes », antimousses de trottoirs, peintures antisalissures pour les bateaux, etc.
- Quant au glyphosate dont on entend tellement parler, c'est une des substances actives qui entrent dans la composition des produits phytopharmaceutiques.



© Thomas Nguyen

Un parcours ludique, entre patrimoine naturel et historique, application numérique en main.



© FVANNIERS

Parc de la forêt d'Orient — Les mystères du Triangle secret et le trésor caché des Templiers

Armés d'un téléphone ou d'un kit de jeu papier, les visiteurs du parc sont invités à s'immerger dans l'univers des Templiers et à percer le mystère du « Triangle secret », la célèbre bande dessinée de Didier Convard.

Les enfants qui bâtissent des châteaux dans le sable fin de la plage de Mesnil-Saint-Père ou s'ébattent dans les eaux peu profondes du lac d'Orient n'imaginent pas qu'ils se trouvent au centre du Triangle secret et que quelques pas leur suffisent pour tenter de découvrir un mystérieux trésor caché... Le Parc de la forêt d'Orient doit son nom aux chevaliers de l'Ordre du Temple qui s'y établirent au XIII^e siècle. De nombreux lieux portent encore la marque de leur installation : la Loge Lionne, la Loge-aux-Chèvres, la Loge de Bailly... En reliant ces trois loges, Didier Convard a imaginé *Le Triangle secret*, un best-seller de la bande dessinée. Cette saga en sept volumes mêle habilement la fiction et l'Histoire, l'ésotérisme et la géographie. Et plonge au cœur de la forêt d'Orient.

DES VILLAGES À LA FORÊT

« Nous avons souhaité nous appuyer sur cette chronique pour inciter à la découverte de notre patrimoine », indique Benjamin Vu Van, chargé de mission tourisme durable du Parc naturel régional. Pour cela, les visiteurs qui se rendent à la maison du

parc peuvent s'appuyer sur une application à télécharger (Quaestyo) et, bientôt, sur un dépliant papier. Avec leur téléphone, trois parcours les conduiront à Vendeuvre-sur-Barse, Brévonnes et Montiéramey/Montreuil-sur-Barse, trois lieux clés de la BD, où ils auront à résoudre des énigmes. Églises, château, lavoir ancien, autant de lieux à découvrir, qui recèlent peut-être des indices.

Le support papier les guidera dans deux jeux de pistes, au cœur de la chênaie, où ils devront, en observant attentivement leur environnement, mettre la main sur des documents cachés... Faute de réseau, les smartphones ne serviront plus à rien. Les aventuriers ne pourront compter que sur leurs sens. S'ils lèvent la tête, des silhouettes dans les arbres pourraient les mettre sur la voie... Immobiles, sur des pierres au soleil, les lézards observeront leurs progrès mais disparaîtront au moindre geste brusque...

Au bout de l'aventure, un trésor à découvrir. « Chacun des cinq jeux permet de découvrir un mot, dont l'initiale permet de débloquent la révélation finale », confie Benjamin Vu Van, qui se refuse à lever davantage le voile. « Ces parcours prolongent l'univers de la bande dessinée, souligne le chargé de mission. Pour autant, il n'est pas nécessaire de lavoire lue pour se lancer dans l'aventure. Cet escape game à grande échelle et en extérieur, est un moyen amusant de découvrir le Parc de la forêt d'Orient et ses villages en sortant des sentiers battus. » ■

Faites un voyage dans le temps
en empruntant le sentier de découverte.



© PNR Senior

Il n'y a pas que des vignes au pays du champagne. Il y a des vigneron, des vendangeurs, avec des outils, il y a eu des chevaux aussi, avant les tracteurs. C'est pourquoi, au XIX^e siècle, se sont construits sur chaque petite parcelle de vigne des cabanes que l'on appelait des loges, où l'on pouvait se protéger par mauvais temps, abriter les chevaux, stocker le matériel, fabriquer la bouillie bordelaise... Les cabanes des petits propriétaires étaient faites de matériaux divers, celles des grandes marques de champagne ressemblaient à de petites maisons de pierres et de briques, avec un étage parfois. Un inventaire, en 2010, en a recensé près de 120 sur le territoire du Parc. C'est un élément emblématique du patrimoine culturel de la Champagne.

UN PATRIMOINE CULTUREL À VALORISER

Mais depuis le remembrement et l'arrivée des véhicules à moteur dans l'agriculture, elles n'ont plus d'utilité fonctionnelle. Certaines

se dégradent et les vignerons renoncent quelquefois à les entretenir. Les propriétaires de grandes marques, au contraire, conscients de la portée symbolique des loges, s'en servent pour promouvoir leurs produits. Ils proposent à leurs clients des visites de leurs terroirs et la découverte du patrimoine paysager et viticole, dont les loges...

Le Parc de la montagne de Reims a travaillé avec les viticulteurs à la sauvegarde et à la valorisation de ce patrimoine vernaculaire, constitutif de l'identité du territoire. C'est dans ce cadre que le Parc propose un sentier pédestre qui permet au visiteur de traverser le paysage viticole typique de la montagne de Reims. A partir du centre-bourg de Trépail, le promeneur découvre, sur 5 km, le vignoble, la forêt et rencontre six petites cabanes de vignes accompagnées de commentaires sur leur architecture, leur histoire, la Champagne et ses paysages. ■

Parc de la montagne de Reims — Sur le chemin des loges de vignes

Les loges sont des cabanes de vignerons typiques
des paysages de Champagne. Elles ne servent plus,
mais le Parc a décidé de les sauvegarder
et de les valoriser grâce à un sentier de découverte.



© PNR Senior

Préserver et valoriser
sont au cœur de ce dispositif.



© PNR Senior



Retrouvez plus d'actus sur parcs-naturels-regionaux.fr et suivez-nous sur Facebook et Twitter @FederationPNR

#QuandOnArriveEnParc Sensibiliser en mode collectif



Face au succès de la campagne « Que la montagne est belle » (voir p. 05), la Fédération s'est rapprochée du Parc des Pyrénées catalanes pour mettre en place

une convention de coopération afin de mutualiser les outils développés. L'objectif était à la fois de décliner la campagne à l'échelle nationale – et ainsi de mettre l'ensemble des visuels au service des 58 Parcs – mais aussi de proposer une action collective au réseau pour fédérer les Parcs autour d'un discours commun diffusé en simultané. Pour cela, la campagne a été renommée « Quand on arrive en Parc » pour atténuer son orientation « montagne » et un kit

de communication a été livré aux Parcs au début de l'été. Ce kit clés en main est conçu pour inciter les Parcs à relayer la campagne qui s'est déroulée durant tout l'été sur les réseaux sociaux. Une reprise des messages est prévue jusqu'à la fin de l'année sur le temps de vacances scolaires, toujours dans l'objectif de sensibiliser les touristes des Parcs aux écocgestes en milieux naturels.

www.parc-naturels-regionaux.fr/quand-arrive-en-parc



#charte

Du nouveau pour EVA!

EVA est un logiciel qui participe au pilotage et à l'évaluation de la charte dans les parcs. Après quinze ans d'existence, il connaît aujourd'hui une nouvelle dynamique avec son passage en open source et le renforcement de la gouvernance et de l'animation du projet. De nouveaux Parcs naturels régionaux ainsi que le réseau des Parcs naturels marins rejoignent l'aventure EVA cette année aux côtés de l'Office français pour la biodiversité, des Parcs nationaux et des Parcs naturels régionaux déjà impliqués. Le logiciel permet de répondre aux exigences des stratégies nationales pour la biodiversité en renforçant l'efficacité de la gestion des aires protégées et s'inscrit donc dans une dynamique à long terme pour accompagner les parcs via un outil adapté à leurs besoins.

#Urbanisme

Un troisième inventaire



Les pratiques des Parcs en matière d'urbanisme, de paysage et d'architecture valent bien un suivi régulier. D'où cet inventaire, le troisième, qui recense les évolutions dues en particulier aux réglementations.



#Congrès des Parcs

Rendez-vous à Saint-Nazaire

Du 19 au 21 octobre, le Parc de Brière accueillera les 57 autres Parcs pour le Congrès des Parcs, à Saint-Nazaire. Il sera l'occasion d'interroger la capacité des Parcs à intervenir dans les processus des transitions écologique et énergétique au travers d'un projet de société solidaire.

#manifeste

Des idées pour l'habitat



Issu des États généraux de l'habitat organisés fin 2021 par la Fédération des Parcs, un manifeste de l'habitat propose des pistes de travail concrètes pour renforcer les projets

locaux et la qualité du cadre de vie comme l'organisation de filières de proximité autour du logement et de l'alimentation, la maîtrise de l'espace et la conservation de la nature.



#solidarité

Aide à l'Ukraine

Saisis comme le reste du monde par l'invasion russe en Ukraine, les Parcs naturels régionaux se sont vite mobilisés pour contribuer à l'élan de solidarité internationale. Ils ont répondu d'abord à un appel aux dons d'Europarc, géré par l'ONG Frankfurt Zoological Society (FZS), pour venir en aide aux aires protégées des Carpates ukrainiennes. La Fédération a aussi été saisie début avril par la Direction du Parc national de Meotida en Ukraine qui doit faire face à une arrivée massive de réfugiés fuyant la violence des combats dans et autour de la ville de Marioupol. La Fédération a recueilli près de 30 000 € de promesses de dons. Ce parc littoral, sur les bords de la mer d'Azov, s'est retrouvé isolé du reste de l'Ukraine par l'occupation russe et doit faire face à l'aide à fournir à 50 000 déplacés démunis. 10 000 € ont déjà pu être versés ce printemps sur ce secteur. L'ensemble des fonds seront reversés au fur et à mesure de leur réception à différentes ONG intervenant sur les aires protégées d'Ukraine.



© DR

SON PARCOURS

1963

Naissance à Melun en Seine-et-Marne.

1969

Sa famille arrive en Provence, qu'elle ne quittera plus.

Années 1980

Elle est bergère puis guide-botaniste l'été, étudiante en sciences naturelles l'hiver.

Années 1990

Elle commence ses recherches sur l'histoire de la végétation et des paysages de montagne.

2015

On lui propose d'animer le conseil scientifique, éthique et prospectif des Baronnies provençales.



© Anne-Lore Message

CE QUI LA MOTIVE PAR-DESSUS TOUT
 « Faire comprendre que seul le monde végétal assure notre survie sur Terre. Il faudrait l'enseigner dès la maternelle. Or, on piétine le végétal et on bétonne le sol. Par ignorance surtout; et c'est cette ignorance qui la rend malade ! »

Brigitte Talon

AMOUREUSE DE LA MONTAGNE, ELLE Y A CONSACRÉ SA VIE DE CHERCHEUSE ET PRÉSIDE DÉSORMAIS LE CONSEIL SCIENTIFIQUE DES BARONNIES PROVENÇALES.

Pendant ses études de sciences naturelles, elle passait quatre mois par an avec les bergers et leurs troupeaux en transhumance dans les Alpes. Après son DEA, elle a conduit des recherches sur les paysages alpins et a participé à deux conseils scientifiques de Parcs.

Brigitte Talon nourrit une passion pour la montagne depuis toujours. Dès l'adolescence elle y randonne avec son ami d'enfance devenu son conjoint. Un jour, ils décident de passer tout l'été dans les alpages avec un troupeau; puis ce sont deux, trois, quatre étés de transhumance en Savoie. Elle y apprend une foule de choses sur la montagne, sa végétation... Et en profite pour gagner « *trois sous pour payer [leurs] études* ». Elle choisit une maîtrise de sciences naturelles pour enseigner mais finalement, elle s'oriente vers la recherche. C'est alors qu'on lui propose de faire une thèse de doctorat sur l'histoire de la végétation dans les pelouses alpines, elle est tout de suite d'accord! Il s'agissait de savoir si des arbres avaient déjà occupé ces espaces qui se situent entre 2 000 et 3 000 mètres d'altitude, à l'endroit actuel des pâturages. Elle utilise une nouvelle discipline qui repose sur l'identification et la datation des charbons de bois qu'on trouve dans les sols, mémoire des

feux depuis 10 000 ans. Des recherches qui la conduisent entre Briançon et la Haute-Tinée pour récupérer de la terre à examiner au microscope. L'exercice est un peu physique, mais il en faut plus pour arrêter Brigitte Talon qui adore « *faire de la mécanique, comme [ses] frangins* », dit-elle. Si elle ne se proclame pas militante féministe, elle constate quand même que les femmes doivent se battre un peu plus que les hommes pour prendre leur place dans la société.

Résultat de ses recherches : les arbres sont bien montés jusqu'à 3 000 mètres et c'est le pastoralisme qui a fabriqué ces pelouses qui forment les paysages alpins actuels. Si des arbres reviennent dans les pâturages aujourd'hui, c'est avant tout à cause de la déprise pastorale.

LA MÉMOIRE DES FEUX DE FORÊT ET DES PLUIES DE POLLENS

Brigitte Talon s'intéresse aussi à l'analyse pollinique. Les végétaux fleurissent chaque année et déversent autour d'eux une pluie de pollens.

En carottant dans les milieux humides, cette fois au fond des lacs, dans les tourbières ou la mousse des marais, on peut, comme avec le charbon de bois, reconstituer la vie de la végétation à cet endroit-là depuis 10 000 ans. Avec ces deux disciplines, on reconstitue ainsi l'histoire de la végétation du lieu et donc l'histoire de l'installation de l'homme. C'est dans le Queyras qu'elle rencontre les Parcs naturels régionaux. À la suite d'une courte étude sur une des vieilles forêts du Parc, on lui propose d'entrer au conseil scientifique. Elle enseigne ensuite à Gap, dans un master sur l'aménagement du territoire qu'elle dirige pendant huit ans. Elle y fait intervenir le parc du Queyras et celui des Baronnies provençales, tout juste créé, pour montrer aux étudiants la différence entre un Parc naturel régional et un Parc national comme celui des Écrins. De fil en aiguille, on lui propose alors d'entrer au conseil scientifique, éthique et prospectif de ce parc-là aussi et de le diriger, ce qu'elle accepte, séduite par le dynamisme de toute l'équipe. ■

Enedis aide les villes à lutter contre le gaspillage d'électricité. C'est une sacrée bonne nouvelle.



Photo © Aurélien Charvocat - Illustrations 3D - Aselle

Avec le compteur Linky, Enedis propose aux collectivités de mesurer quotidiennement la consommation des bâtiments publics, afin de limiter les dépenses inutiles. Un compteur qui compte en quelque sorte.

ENEDIS

**Bienvenue dans
la nouvelle France électrique**

L'énergie est notre avenir, économisons-la !